

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION SUR UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE 4611-4619, AVENUE PAPINEAU

Avis est par la présente donné, par le soussigné, que conformément à la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (chapitre C-11.4) et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1) un certificat de conformité a été délivré le **30 mai 2019** par le Greffier de la Ville de Montréal, à l'égard de la résolution suivante :

Résolution afin d'autoriser l'occupation du local situé au rez-de-chaussée par un usage de la famille habitation pour le bâtiment situé au 4611-4619, avenue Papineau

PRENEZ EN OUTRE AVIS que cette résolution est entrée en vigueur le **30 mai 2019** et qu'elle est disponible pour consultation au bureau du soussigné situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 7 juin 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx